

# **COMPTE RENDU REUNION DU 11 FEVRIER 2011**

## **Présents :**

Amélie Frohély, Coralie Vico, Mélanie Verriez, Nathalie Lecuyer, Jean Christophe Rougieux, Agnès Bray, Emeline Pavy, Carole Darbé, Sébastien Deroite, Pascale Gremez, Gwénola Chollet

## **1. Préparation Conseil Ecole du 18/02/11**

### -Scolarisation des petits et tout petits à la rentrée prochaine :

L'Ape soutiendra les familles, dont les enfants sont nés entre septembre et décembre 2008 (petite section) du quartier « Village en Flandre » afin qu'ils soient acceptés à l'école à la rentrée de septembre 2011.

Nous voudrions que la mairie et l'école se positionnent clairement et fermement sur les inscriptions des enfants nés en 2009 (toute petite section).

### -Cantine

De nombreuses familles se plaignent de l'encadrement des enfants déjeunant à la cantine. Exemples : menaces (de prévenir les parents, de noter les noms des enfants dans un cahier), mauvaise ambiance, interdiction de parler, personnel pas aimable (cris – vocabulaire inadapté – vulgarités/grossièretés), manque d'équité et pour finir les enfants sont placés trop facilement devant des vidéos qui ne sont pas adaptés à leur âge (Taxi, Harry Potter...) Une famille se plaint du manque de surveillance à la récréation du midi (violence verbale et physique)

### -Semaine de 4,5 jours

Un parent d'élève demande si nous avons des informations le retour de la semaine de 4,5 jours (1/2 journée supplémentaire le mercredi)

### -Remplacement Mme Bayle

Un parent de la classe trouve regrettable de n'avoir été prévenu du départ en congé maternité de l'institut de CE1. Il voudrait savoir si le remplaçant actuel restera jusqu'à la fin de l'année scolaire. Y'aura-t-il une nouvelle réunion pour remplacer celle annulée du 08/01/11.

### -Surveillance

Des parents se plaignent régulièrement d'avoir récupéré leurs enfants à l'extérieur de l'école et il n'y avait plus d'adulte ou alors d'avoir récupéré trop facilement leurs enfants (aucun contrôle). Ces cas concernent l'étude ou la garderie.

Idem pour la piscine (retour à 11h30 ou 16h30), les enfants descendent du bus et certains partent directement avec leurs parents, sans re-rentre dans l'établissement (difficulté de contrôle).

### -Soins

Pourquoi n'est-il pas possible de donner plus de soins aux élèves ? Style une crème à base d'arnica après un coup ...

Suie à l'accident de Camille Verriez, que prévoit la mairie pour former son personnel aux premiers soins ? Visiblement elle souhaite former proposer une formation au personnel. Pourquoi ça n'était pas déjà le cas ? C'est obligatoire dans toutes les grandes entreprises.

### -Fête de l'école

On nous demande pourquoi la fête de l'école tombe toujours le week end de la fête des Pères. Serait ce possible de changer pour l'année prochaine ?

## **2. Soins aux élèves blessés**

Mélanie Verriez, membre de l'APE, a expliqué que suite à l'accident de sa fille (brûlure grave au bras subie à la cantine) la mairie a fait une enquête et depuis l'accident, les élèves ont une cuillère pour manger leur soupe et le personnel de mairie aura la possibilité de suivre une formation aux premiers secours.

Pour les autres cas d'accident, mi à part la désinfection d'une plaie les enseignants n'ont pas le droit d'appliquer quoi que ce soit en raison des risques d'allergie.

## **3. Après midi récréatif**

Il devrait avoir lieu le dimanche 04 avril 2011 au studio 4. Nous proposons un spectacle de magie se décomposant en 3 temps : 45 min de magie puis animation autour des lapins (à confirmer) et pour finir sculptures de ballons. Les choses restent à définir avec le prestataire et sa disponibilité également. Le montant de l'intervention s'élève à 350 euros.

Nous avons évoqué également de proposer une séance cinéma mais le coût reste élevé puisqu'il faut compter 5 euros par personne.

Nous avons aussi parler de la ferme aux abeilles à Halluin qui propose des activités pédagogiques autour de l'apiculture.

Il faudrait préparer un courrier pour les parents, avant les vacances pour informer les parents de la date de l'après midi récréatif.

#### **4. . Fête d'école**

Cette année, nous avons décidé de mettre en place une nouvelle tombola pour la fête de l'école. Il s'agit d'acheter une tombola toute prête. L'entreprise (<http://www.initiatives.fr/>) fournit les cartes à gratter et les lots. Nous avons suggéré d'acheter la tombola « double chance », une chance au grattage et une chance au tirage.

On partirait sur l'achat de 1500 billets (environ 5 tickets par enfant à vendre à l'avance), l'investissement est de 995 euros et le bénéfice de 2605 euros (prix du tickets 2 euros).

Le principe : les enfants récupèrent le tickets dans une enveloppe, ils vendent leurs tickets. Les gagnants au jeu de grattage viendront le jour de la fête de l'école récupérer leur lot. Tous les tickets seront ramenés à l'école à l'aide de l'enveloppe (avec l'argent de la vente) pour les remettre en jeu lors de la tombola finale.

Coralie suggère d'acheter simplement les tickets et que nous nous occupions d'acheter les lots. Il a été décidé de commencer par acheter le pack (tickets + lots) pour faire le test cette année.

Il est possible aussi d'acheter la version tombola simple.

#### **5. . Versement école**

Nous n'avons versé aucune somme d'argent à l'école depuis le début de l'année. Nous remettons un chèque de 3000 euros ce vendredi au conseil d'école.

#### **Date de la prochaine réunion :**

**Vendredi 11 mars 2011 à 19h00 au club house**